Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 3

Artikel: Choses à deviner

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197365

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur union eut été bénie aux pieds de l'autel. C'était le 14 juin. Ce jour-là, la fortune couronnait aussi un rève de Bonaparte à Marengo: elle lui donnait l'Italie.

Le vérilable nom du bourreau de Davel. — Le gibel à Sauvabelin et à Montbenon. — Création de la promenade de Montbenon.

Le «communiqué» fait aux journaux sur les dernières fouilles pratiquées à Vidy, au sujet de l'échafaud et des restes de Davel, nous paraissent contenir une petite erreur au sujet du nom du bourreau qui trancha la tête du martyr vaudois. Ce «communiqué» dit entre autres:

Il n'a pas été possible de déterminer si Davel était dans le nombre des squelettes décapités, parce qu'on n'a pas retrouvé de boutons de métal, ou fragments de drap rouge de l'uniforme. Il est plus que probable que le bourreau Gerster a emporté, suivant la coutume, la défroque du condamné.

D'un autre côté nous lisons ce qui suit dans les mémoires manuscrits de M. A. Baron, qui fut pendant si longtemps archiviste de l'Etat, et qui était on ne peut mieux placé pour faire des recherches historique dans les anciens et nombreux documents confiés à ses soins:

L'exécuteur de la haute justice qui décapita le major Davel s'applelait maître Bernhard, et habitait Moudon. L'échafaud et la potence appartenaient la ville de Lausanne, qui fut requise par le seigneur baillif, de la part de LL. EE., d'en céder l'usage dans cette occasion. Çes deux objets funèbres, qui existèrent longtemps dans les plaines de Vidy, à gauche et près de la route tendant à Morges, ont été démolis il y a environ un quart de siègle.

Cette note a été écrite par M. A. Baron en 1853.

Vidy n'a pas toujours été le lieu désigné pour les exécutions capitales. Nous voyons dans les *Manuaux du Conseil de Lausanne* qu'en 1533 le gibet se trouvait placé sur Montbenon et que les Lausannois se plaignirent à l'évêque qui l'y avait fait installer. Ils demandèrent qu'il fût transféré en Sauvabelin où il était auparavant.

Cette même année, un traité intervint à ce sujet entre l'évêque et la ville de Lausanne. Nous y lisons ce qui suit:

Le gibet placé sur Montbenon y subsistera tant qu'il sera suffisant pour faire justice; mais dès qu'il en faudra un nouveau, les arbitres prient le seigneur évêque de faire placer le nouveau gibet où il était auparavant, au lieu dit en Souabelin ou au lieu qui sera convenu entre l'évêque et les Lausannois.

Ajoutons en passant que, quant à la place de Montbenon, elle était loin d'atteindre l'étendue qu'elle a prise dès lors. Elle date de 1345. « Au mois de mai de la dite année, la commune fit un échange avec Guillaume de Compeys, chevalier et sénéchal de Lausanne. Celui-ci livra à la commune ses vignes de Montbenon pour y faire une place. En échange, la commune livra à G. de Compeys trois pièces de terre en-dessous de la ville, près du chemin qui descend à la tour d'Ouchy ».

On voit, en outre, que la place de Montbenon s'étendait alors depuis le petit chemin qui descend à Mornex, à l'est, jusqu'au chemin de Villars, à l'ouest. Dans le cours des siècles, cette promenade fut successivement agrandie.

Bambioulès.

Dou païsans dévesavont dè dzeneliès.

 Lè lo diablio, se desâi ion, que quand on met covà on ne pouesse pas savai se lè pudzins saront dai pao ao bin dai pudzenes.

— Oh bin mè, se repond l'autro, ye sé on moïan que ne manquè jamais, qu'on est su dè n'avâi rein que de n'a sorta.

- Et coumeint faut-te férè?

— Faut mettre rein qu'on âo.

On volet s'étâi eingadzi tsi on païsan, et coumeint lè prâo la mouda per tsi no, lo païsan lo mena âo cabaret bâirè on verro tot ein lâi baillient d'arrhès. L'étâi tandis la vépra, onna demeindze, et quand l'euront fini lâo z'écot, l'alliront bâirè lo café. La bordzâize qu'âvai n'a balla cafetière à la grecque avoué lè bords dzauno, que l'étâi on prix que s'n'hommo avâi zu à l'abbayī, vaissavè, et coumeint ne le cognessâi pas lo nom dè cé nové volet, le lâi fâ:

— Preni-vo voutron café bin nâi, grachâo?
— Oh, vouaiquie, noutra maitra, po lè quatro premirè z'écoualettès l'âmo prâo nâi; mâ po lè z'autrès, mé tsau pas coumeint lè bairè.

- DEMOSE

Quelques lignes de M. Philippe Godet ne peuvent être qu'une bonne fortune pour le Conteur vaudois; aussi est-ce avec le plus grand plaisir que nous accueillons la charmante et spirituelle lettre qu'on va lire. Puisse la lecture de notre modeste journal lui donner plus souvent l'occasion de lui adresser quelques mots.

Neuchâtel, le 14 janvier 1899. Monsieur et cher confrère,

Mon intention n'est pas de répondre à la question que vous posez au sujet du vers connu: L'ennui naqui un jour... Si les professeurs de littérature s'en n.èlaient, ce ne serait plus du jeu, comme on dit. Mais je yeux vous indiquer une parodie amusante de ce vers.

Il y a à peu près vingt-cinq ans, le spirituel avocat neuchâtelois, Louis-Constant Lambelet, lieutenant-colonel, revenant du service militaire, poussait un soupir de regret... Puis il ajouta:

L'ennui naquit un jour de l'uniforme ôté!

On attribue à Madame de Châteaubriand une autre version, gravement irrévérencieuse:

L'ennui naquit un jour de *l'université!* Mais cette version-là ne saurait être comprise à Lausanne.

Recevez, monsieur et cher confrère, mes salutations bien cordiales.

PHILIPPE GODET.

Choses à deviner.

La réponse au logogriphe de samedi est Cône, Enoc, Once, Noce. — Ont deviné: MM. Schweizer, Paris; Bron, Peseux; G. Payot, Gust. Regamey, Lausanne; Robert, fils, Chaux-de-Fonds; E. Favre, Romont; Pellet, Bienne; Dumas, Berolle; Dony, Cossonay; Corau-Chapuisat, Yverdon; Michon, Echandens; Bastian, Forel; Jaquiéry, Démoret; Delessert, Vufflens-le-Château; Charmey, Avenches; J. Pellet, Béthusy; M^{mes} Linder, Montreux; L. Maillard, Lausanne; Orange, Genève; O. D., Aubonne; Progin, Bulle; Plojoux, Genève. — La prime est échue à M. Alfred Dony, Cossonay-Gare.

Le vers : *L'ennui naquit un jour de l'uniformité* est de Lamotte-Houdard.

De qui est celui-ci: Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux..

Charade.

Mon premier, au toucher cède trop aisément, Sous mes doigts, mon second se change en vêtement, Et mon tout, dans les airs, agité par Eole. Bat sans cesse de l'aile et jamais ne s'envole.

Nous ne pouvons pas tenir compte des lettres non signées.

. Boutades.

Madame X. portait des robes très collantes; c'était la mode; il fallait bien la suivre.

— Ecoute, chérie, lui dit un jour son mari, la vie devient de plus en plus chère, il faudra te restreindre un peu dans ta toilette.

— Mais, mon ami, je m'y restreins déjà tellement que je ne puis bientôt plus marcher. Un huissier revenant d'une course inutile rapporte à son avocat une note de frais non payée.

- Tenez, lui dit-il, votre débiteur m'a dit d'aller au diable.
- Alors qu'avez-vous fait? demande l'avocat.
- Eh bien, répond l'huissier, je suis venu aussitôt chez vous.

Une dame avait abjuré la médisance aux pieds de son curé. C'était renoncer à son plaisir le plus vif. Mais peu de temps après, se trouvant en compagnie de personnes décochant d'amères critiques sur une de ses connaissances qui avait été sa rivale, notre nouvelle convertie, qui s'était tue jusque-là, prend enfin le parti de la dame absente. Elle en dit d'abord du bien sans restriction, mais insensiblement elle mèla à ses éloges tant de si et de mais, que le panégyrique dégénéra en une satyre des plus mordantes. Puis, faisant un retour sur ellemème, elle se lève brusquement, quitte la compagnie en criant:

— Ah! mon Dieu! je vous demande pardon, j'y suis encore retombée; mais je vous promets que c'est la dernière fois que je me serai donnée ce régal.

L'Orphéon de Lausanne, si habilement dirigé par M. le professeur Romieux, célèbrera son 32me anniversaire samedi 28 janvier, à 8 heures du soir, au Casino-Théâtre — Cette Société s'est assuré le concours de la Muse et celui de l'Orchestre de la Ville. Son programme est d'ailleurs charmant. Varié par des morceaux d'orchestre, des solos, des duos, des quatuors et des chœurs, il sera heureusement complété par la jolie comédie de Grenet-Dancourt: Rival pour rire, gaîment interprétée par la Muse. On peut le dire d'avance, le succès de cette soirée est assuré.

Causeries Scheler. — Soit comme diseur, soit comme conférencier, M. Scheler est un charmeur. Son nombreux auditoire de mardi a beaucoup joui, en l'entendant parler d'une manière si intéressante de l'ouïe et de ses exigences, de la voix et de son perfectionnement, ou bien déclamer avec une magistrale ampleur de superbes morceaux. — Mardi 24 janvier, troisième causerie, c'est-à-dire nouveau plaisir pour les nombreux et sympathiques auditeurs de M. Scheler.

THÉATRE. — C'est décidément une heureuse idée qu'a eue l'administration de ressusciter les jeudis d'antan. Les fidèles reviennent peu à pen. Les Bourgeois de Pont-Arcy ont été joués devant une salle convenablement garnie. Spectateurs et acteurs se sont quittés très satisfaits les uns des autres. A jeudi prochain!

uns des autres. A jeudi prochain!

Aux habitués du dimanche — qui, eux, n'ont jamais faibli — on redonnera demain le même spectacle: Les Bourgeois de Pont-Arey. — Rideau à 8 h. — Tramway à la sortie.

L. Monney

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

CCASION Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'autonne et hiper, telle que:

Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,
dep. Fr. 1 — p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p' hommes » 2 50 »
Coutil imprimé, flanelle laine et coton » — 45 »
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies » — 20 »
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires
de Max Wirth, Zurich.

Adresse: Max Wirth, Zurich.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.